

COMMUNIQUE « PASS SANITAIRE »

Mesdames, Messieurs, chères adhérentes, chers adhérents,

Conformément à la loi N° 2021-1040 du 5 août 2021 et le décret N° 2021-1059 du 7 août 2021 précisant les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre la Covid-19, la mise en place du « **PASS SANITAIRE** » est à ce jour en **VIGUEUR** et désormais, **OBLIGATOIRE**.

Pour accéder aux différentes piscines : La LEVRIERE, Le COLOMBIER et SAINTE CATHERINE, dès la rentrée sportive de septembre 2021/2022, vous devez présenter via l'application numérique TousAntiCovid ou sous format papier une preuve sanitaire à savoir :

- 1) **La vaccination**, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale (7 jours après la 2^{ème} injection pour les vaccins à double injection, 7 jours après injection des personnes ayant un antécédent de Covid et 28 jours pour les vaccins à une seule injection).
- 2) **Le certificat de test négatif** de moins de 72 heures.
- 3) **Le résultat d'un test RT-PCR ou Antigénique positif** attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

Cependant, 3 étapes sont définies pour le déploiement du « PASS SANITAIRE » :

☞ **1^{ère} étape : Le 9 août tous les majeurs** (pratiquants, visiteurs, spectateurs, parents, accompagnateurs.) devront présenter leur PASS SANITAIRE dès le 1^{er} entrant.

☞ **2^{ème} étape : Le 30 août, tous les entraîneurs**, éducateurs, intervenants, bénévoles et salariés devront avoir le PASS SANITAIRE pour entrer dans l'établissement

☞ **3^{ème} étape : Jusqu'au 30 septembre, les enfants de 12 à 17 ans** sont exemptés du PASS SANITAIRE. Nous serons informés début septembre de ce à quoi les mineurs seront soumis à compter du 1^{er} octobre.

Pour se faire, des mesures de contrôle ci-après sont possibles :

- 1) Le contrôle visuel de l'attestation.
- 2) Le contrôle par QR Code via l'application TousAntiCovid.

Mesdames, Messieurs, chères adhérentes, chers adhérents,

Pour faire vivre notre belle activité « **LA NATATION** » et continuer sa pratique que nous aimons tant, nous devons tous être acteurs et espérer un lendemain meilleur.

L'Union Sportive de Créteil Natation compte sur votre collaboration pour la réussite de sa nouvelle saison sportive 2021/2022.

Sportivement,